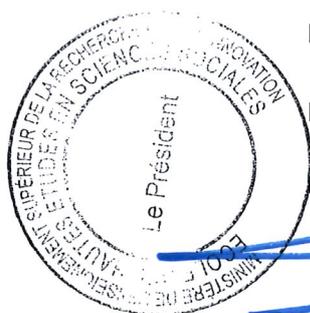


Le président de l'École des hautes études en sciences sociales

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.717-1 et R. 719-51 et s. (livre VII, chapitre IX, section 2, sous-section 2) ;
- Vu le décret n° 85-427 du 12 avril 1985 modifié relatif à l'École des hautes études en sciences sociales, notamment ses articles 7 et 15 ;
- Vu le décret 2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 modifié relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains des établissements publics de l'Etat ;
- Vu le vote de l'Assemblée des enseignants-chercheurs de l'École des hautes études en sciences sociales, en date du 25 novembre 2017, élisant à la présidence de l'École Monsieur Christophe Prochasson ;
- Vu la proposition de composition du Bureau de Monsieur Christophe Prochasson, Président, et les résultats du vote organisé au sein de l'Assemblée des enseignants-chercheurs de l'EHESS le 25 novembre 2017, portant désignation des membres du Bureau ;

DECIDE

Article 1 : Madame Silvia Sebastiani est nommée « référente racisme et antisémitisme » de l'École des hautes études en sciences sociales à compter du 1^{er} octobre 2019.



Paris, le 1^{er} octobre 2019

Le Président de l'EHESS

Christophe Prochasson